



FICHE D'INSCRIPTION ACADEMIE COURIR A PEILLON COURIR À PEILLON 2018-2019

Enfants nés entre 2006 et 2011

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Adresse postale :

Mail :

Téléphone :

Je soussigné,

Père, mère, tuteur (barrer les mentions inutiles) de l'enfant

.....

l'autorise à pratiquer l'athlétisme au sein de Courir à Peillon.

DROIT À L'IMAGE

J'autorise / Je n'autorise pas Courir à Peillon à utiliser l'image de mon enfant

pour promouvoir l'école d'athlétisme.

COURIR à PEILLON : 592, avenue de l'hôtel de Ville – 06440 PEILLON
SIRET : 521 686 519 00013
AFFILIATION FFA : 006079

INFORMATIONS

Les entraînements auront lieu le mercredi (hors vacances) au lycée René Goscinny, 500 routes des Croves, 06340 Drap de 14 h 30 à 16 h.

TARIFS

La licence ainsi que la cotisation annuelle : 115 € (chèque à l'ordre de Courir à Peillon ou virement).

REGLEMENT INTERIEUR

- ✗ Inscription : la saison sportive démarre le 19 septembre et se termine en juin. L'inscription est effective à la remise du dossier d'inscription complet (**fiche ci-jointe + certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme notamment en compétition + paiement**).
- ✗ Entraînement : mercredi 14 h 30 – 16 h au lycée René Goscinny à l'exception des vacances. L'assiduité est recommandée. Il est conseillé d'avoir des vêtements et des chaussures adaptées aux activités physiques.
- ✗ Responsabilité : les parents déposent leurs enfants aux éducateurs devant le portail du lycée et s'engagent à les récupérer au même endroit à 16 h précise.
- ✗ Comportement : les enfants doivent adopter un comportement social adapté à la vie de groupe. Parents et enfants s'engagent à respecter les autres enfants, les éducateurs ainsi que toute autre personne lors des entraînements ou compétitions.

Fait à

Le

Signature des parents ou représentants légaux :

COURIR à PEILLON : 592, avenue de l'hôtel de Ville – 06440 PEILLON
SIRET : 521 686 519 00013
AFFILIATION FFA : 006079